

RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4271 - MERCREDI 15 JUIN 2022

EST DE LA RDC

Les FARDC dénoncent une invasion du pays par le Rwanda



Les FARDC

Images à l'appui, les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) ont dénoncé la violation de l'intangibilité de la frontière congolaise et de l'intégrité du territoire par les forces de défense du Rwanda en occupant la cité de Bunagana, le 13 juin, aux environs de 7h du matin. Cette entrée des forces rwandaises sur le territoire congolais constitue, pour l'armée congolaise, ni plus, ni moins une invasion.

Le porte-parole du gouverneur du Nord-Kivu, le général de brigade Sylvain Ekenge Bomusa Efomi, a demandé à la population congolaise de lui faire confiance, assurant que toutes les dispositions étaient mises en place pour la reprise en main de la situation.

Page 3

JUSTICE

La FBCP insiste sur le désengorgement des prisons et maisons d'arrêt

Dans un communiqué hier, le président de la FBCP et coordinateur du collectif des organisations non gouvernementales des droits de l'homme en République démocratique du Congo (RDC), Emmanuel Adu Cole, rappelle l'engagement pris par les autorités du pays de libérer certains prisonniers bénéficiaires de la grâce présidentielle.

Dans son plaidoyer, la FBCP affirme continuer d'interpeller le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, pour son intervention personnelle afin que le droit soit respecté sur toute l'étendue du pays.

Page 3



Emmanuel Adu Cole, lors d'une activité à Kinshasa

NORD-KIVU

Les équipements d'une radio communautaire saccagés par le M23 à Bunagana

L'organisation Journaliste en danger a déploré, hier, le vandalisme subi par la station de la radio communautaire la voix de Mikenko, émettant depuis Bunagana, à 100 km de la ville de Goma, territoire de Rutshuru, de la part des militaires rebelles du M23, le 13 juin, aux environs de 17h. Elle a relevé que tout le matériel de haute

et basse fréquence a été emporté pendant l'occupation de la cité.

Le personnel de la radio communautaire la voix de Mikenko est en refuge en Ouganda et dans les autres agglomérations riveraines de Bunagana. Il dit être sous les menaces de certains responsables du mouvement rebelle.

Page 4

TOURNÉE D'ALGER

Pas de troisième match de la RDC suite au décès de Benhammouda

Les Léopards locaux de la RDC ne poursuivront pas le tournoi amical international d'Alger. Organisatrice de cette compétition, la Fédération algérienne de football l'a stoppée, suite au décès du joueur Billel Benhammouda, le 10 juin, dans un accident

de circulation.

Le tournoi était organisé dans le cadre de la préparation de la 7^e édition du Championnat d'Afrique des nations, prévu en janvier 2023, en Algérie.

Page 4



Billel Benhammouda

ÉDITORIAL

Atlantique

Les pays africains ayant en partage la façade maritime de l'océan Atlantique sont confrontés à de nombreux défis dont la résolution nécessite une coopération dynamique. Cet espace compris entre le royaume du Maroc et l'Afrique du Sud concentre 46% de la population du continent.

La région atlantique de l'Afrique ne cessera d'être l'objet de convoitises au regard de sa situation géographique stratégique tandis que ses écosystèmes maritimes appellent à une gestion rationnelle, durable, concertée et coordonnée afin d'en assurer un développement harmonieux. Dans cette optique, bâtir des stratégies susceptibles de faire de cette région un havre de paix, de sécurité et de prospérité devient un impératif pour les vingt-trois pays concernés et dont les économies représentent 57% du commerce de l'Afrique.

Les experts s'accordent à dire que seule une coopération régionale cohérente permettra de juguler les menaces en cours au nombre desquelles on peut citer l'exploitation illégale des ressources marines, la pollution, la piraterie, les trafics illicites et autres actes répréhensibles. S'ajoute au plan environnemental la hausse du niveau de la mer causée par la fonte des glaciers. A terme, ce phénomène provoquera la disparition de certains territoires insulaires.

Conscients de ces menaces, les pays de la façade maritime de l'atlantique ont, à l'initiative du Maroc, réuni, la semaine dernière, à Rabat, leurs ministres des Affaires étrangères dans le cadre d'une conférence destinée à renforcer leur coopération et trouver de commun accord des solutions qui s'imposent car le temps presse. Des échanges riches en enseignements qui ont montré une volonté commune d'aller de l'avant.

Le Courier de Kinshasa

SUD-KIVU

Un mémorandum de la division provinciale de la santé remis au Dr Jean-Jacques Mbungani

En séjour dans la province du Sud-Kivu, le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le Dr Jean-Jacques Mbungani, a échangé avec les cadres de la Division provinciale de la santé (DPS) du Sud-Kivu, des professionnels de santé et administratifs sur leurs conditions socio-professionnelles.



Le ministre de la Santé échangeant avec les cadres de la direction provinciale

Le personnel de santé a soumis ses préoccupations au ministre de la Santé qui lui a promis un soutien du gouvernement central en vue d'une amélioration très prochainement. En présence du ministre provincial de la Santé du Sud-Kivu, le chef de division provinciale par intérim a souligné succinctement les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités auxquelles fait face le secteur de la santé dans cette province. Il a remis au ministre Jean-Jacques Mbungani un mémorandum qui constitue tout un plaidoyer pour le renforcement de certains services de santé en matériel et médicaments.

Le ministre national de la Santé

publique a promis de s'investir personnellement pour trouver des solutions aux différentes revendications lui adressées. En outre, il a pris langue également avec les partenaires financiers et techniques œuvrant dans le secteur de la santé dans la région. Avant de s'entretenir avec le personnel de la division provinciale de la Santé et les partenaires, le Dr Jean-Jacques Mbungani a visité l'Hôpital provincial de référence de Bukavu où il a effectué le tour de tous les pavillons de cet établissement médical public. De la salle de réception, en passant par la médecine interne, la pédiatrie, la salle d'urgence, la maternité, le département

de la chirurgie, la radiographie et imagerie, le bloc des enfants malnutris, cette visite a permis au ministre de s'imprégner du fonctionnement et de la réalité de cette entité provinciale. « L'Hôpital provincial de référence de Bukavu remplit bien les conditions d'un hôpital avec des normes standards. Il dispose d'une salle d'imagerie médicale et d'un scanner. Je pense, par ailleurs, le renforcer, en expertise en termes de main-d'œuvre, pour son utilisation afin de renforcer la prise en charge des malades », a promis le ministre national de la Santé.

Blandine Lusimana

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

JUSTICE

La FBCP insiste sur le désengorgement des prisons et maisons d'arrêt

La Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) interpelle les autorités politiques, administratives et judiciaires, en vue du désengorgement des prisons et autres maisons d'arrêt à travers le pays.

Dans un communiqué du 14 juin, le président de la FBCP et coordinateur du collectif des organisations non gouvernementales des droits de l'homme en République démocratique du Congo (RDC), Emmanuel Adu Cole, rappelle l'engagement pris par les autorités du pays de libérer certains prisonniers bénéficiaires de la grâce présidentielle.

Selon lui, les emprisonnements illégaux sont à la base du surpeuplement des prisons, avec comme conséquences la malnutrition, les maladies infectieuses ainsi que les décès quotidiens des prisonniers et/ou détenus préventifs.

Dans son plaidoyer, la FBCP affirme continuer d'inter-

peller le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, pour son intervention personnelle afin que le droit soit respecté sur toute l'étendue de la RDC. « *Il faut agir maintenant avant qu'il ne soit trop tard* », a lancé cette organisation en direction du président de la République.

Il est rappelé que la FBCP mène régulièrement les monitorings sur les conditions carcérales à travers le pays. Et le plaidoyer initié depuis plusieurs années s'appuie sur ces monitorings pour solliciter des autorités l'amélioration des conditions carcérales en passant par celle des conditions de travail des magistrats et des employés



Emmanuel Adu Cole, lors d'une activité à Kinshasa

des prisons. Cette organisation plaide également pour le dépeuplement des prisons et autres maisons carcérales.

Elle note que plusieurs maux décriés dans ces institutions ont pour base le nombre élevé des pensionnaires par

rapport aux prévisions et aux moyens mis à leur disposition par l'Etat congolais.

Lucien Dianzenza

SITUATION DANS L'EST DE LA RDC

Christophe Mbosso annonce des arrestations prochaines de plusieurs élus nationaux impliqués

Dans une séance plénière à huis clos, le président de la chambre basse du Parlement aurait annoncé l'arrestation prochaine des élus nationaux mêlés dans la guerre qui sévit dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC) depuis près de deux décennies déjà.

« *Bientôt, il y aura des arrestations. Préparez-vous à voir certains de vos collègues députés nationaux être livrés à la justice du fait de leur implication dans ce qui se passe dans l'Est du pays* », aurait annoncé Christophe Mbosso Nkodia, dont les propos sont rapportés par des sources concordantes.

Il est noté qu'au début de sa présidence à l'Assemblée nationale, Christophe Mbosso avait conseillé à ses collègues députés des provinces de l'Est du pays, de « sortir des groupes armés ». Cette exhortation avait suscité des réactions de la part de ces élus ainsi indexés. Mais, droit dans ses bottes, Mbosso avait soutenu sa position, notant que plusieurs personnalités de ces provinces du pays étaient impliquées



Christophe Mbosso

dans la situation d'insécurité qui persiste dans cette partie du pays. Pendant que le pays fait face à l'attaque de son voisin, le Rwanda, qui passe par le soutien au M23 ou par l'envoi carrément de ses militaires sur le sol congolais, à Kinshasa, des enquêtes se poursuivent.

L.D.

Les Fardc dénoncent une invasion du Rwanda

Une fois de plus, Kigali est indexée comme principale artisan de la guerre dans la partie est de la République démocratique du Congo (RDC).



Les FARDC

Images à l'appui, les Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc) ont dénoncé la violation de l'intangibilité de la frontière congolaise et de l'intégrité du territoire par les Forces de défense du Rwanda en occupant la cité de Bunagana, le 13 juin, aux environs de 7h du matin. Le porte-parole du gouverneur du Nord-Kivu, le général de brigade Sylvain Ekenge Bomusa Efomi, a demandé à la population congolaise de lui faire confiance en assurant que toutes les dispositions étaient mises en place pour la reprise en main de la situation.

L'entrée des forces rwandaises sur le territoire congolais constitue, pour les Fardc, ni plus ni moins qu'une invasion de la RDC. « *Et les Forces armées de la RDC tireront toutes les conséquences qui s'imposent et défendront la patrie* », a déclaré le général Ekenge Bomusa. La réaction intervient alors que des mouvements des troupes congolaises

vers l'est du pays ont été observés depuis deux jours. Kinshasa se préparerait à une grande offensive pour contrer les velléités rwandaises.

Le M23, qui se réjouit de la reconquête de la cité de Bunagana, ne cesse de mettre en garde les Fardc contre toute tentative d'attaque de ses positions dans l'est du pays. Dans un communiqué rendu public le 13 juin, il en appelle au retour à la table de négociation. Son porte-parole, Willy Ngoma, a notamment accusé la Monusco d'avoir pilonné les positions rebelles à trois reprises.

Selon des sources concordantes, la chute de Bunagana aurait été rendue possible à la suite du passage accordé sur son territoire par l'Ouganda aux troupes rwandaises. Ce qui est considéré du côté congolais comme une trahison au moment où les armées congolaise et ougandaise sont coalisées autour de la traque des rebelles ADF.

Jeannot Kayuba

NORD-KIVU

Les équipements d'une radio communautaire saccagés par le M23 à Bunagana

Le personnel de la voix de Mikeno, en refuge en Ouganda et dans les agglomérations riveraines de Bunagana, dit être sous menaces de certains responsables du mouvement rebelle.

L'organisation non gouvernementale Journaliste en danger (JED) a déploré, le 14 juin, le vandalisme subi par la station Radio communautaire la voix de Mikeno (Racom), émettant depuis Bunagana, à 100 km de la ville de Goma, en territoire de Rutshuru, de la part des militaires rebelles du M23, le 13 juin, aux environs de 17h00. Elle a relevé que tout le matériel de haute et basse fréquence a été emporté pendant l'occupation de la cité. « Je deviens muet et ne saurais plus par où commencer si l'accalmie revenait, car ils ont saccagé ma radio, emporté l'émetteur, le mixeur, les microphones. Ils ont également détruit l'acoustique du studio avant de laisser les tables du studio cassées », a déclaré André Byamungu, directeur de la Racom, joint à partir de son refuge par JED. Pour l'instant, a-t-il ajouté, seuls les dictaphones portables ont été sauvés.

Le personnel de la Racom est en refuge en Ouganda et dans les autres agglomérations riveraines de Bunagana. Il dit être sous menaces de certains responsables du mouvement rebelle.

Jeannot Kayuba

MONDE

La RDC favorable au renforcement du système commercial

Cent cinquante ministres du Commerce dont le RD-congolais, Jean-Lucien Bussa, participent à la 12e conférence de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) du 12 au 15 juin à Genève, en Suisse.

Il s'agit d'une rencontre avec des enjeux très importants pour le continent africain. En effet, les participants traitent par exemple des questions relatives à la réponse de l'OMC à la pandémie du coronavirus. Avec la remontée des cas d'infection au cours de ces derniers mois, la problématique suscite un grand intérêt auprès des participants à la rencontre. Outre le débat autour de la réponse de l'OMC, les orateurs ont mis un accent particulier sur la mise en place et la diversification de la production des vaccins et la levée des

obstacles à l'exportation des vaccins dans les pays en développement.

Autre point chaud au menu des discussions, la situation du système commercial mondial et ce message fort du ministre RD-congolais du Commerce extérieur, Jean-Lucien Bussa. Selon lui, il faut arriver à le renforcer au moment où les échanges commerciaux montent en puissance. « La RDC attend de cette réunion des solutions courageuses permettant de renforcer notre système commercial multilatéral. La pratique du

libre-échange n'aura de l'intérêt que si les règles de l'OMC garantissent l'équité, la transparence, l'absence de discrimination et prévisibilité des règles conduisant la croissance de toutes les économies », a-t-il déclaré. Pour cet économiste, son pays est bien solidaire des déclarations des représentants de groupes de négociations auxquels il fait partie. Toutefois, il est impérieux de prendre en compte les vrais problèmes soulevés pour passer du discours à la réalité. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

TOURNOI D'ALGER

Pas de troisième match de la RDC

Le décès tragique de l'attaquant algérien Billel Benhamouda, des Fennecs A', au lendemain de la victoire algérienne devant la République démocratique du Congo (RDC), a entraîné l'interruption du tournoi amical international par la Fédération algérienne de football.



Vue du match entre l'Algérie et la RDC

Les Léopards locaux ne poursuivront pas le tournoi amical international d'Alger. Organisatrice de cette compétition, la Fédération algérienne de football l'a stoppée. Elle regroupait le pays hôte, la RDC, le Sénégal et le Niger, et a été arrêtée à la suite du décès du joueur Billel Benhamouda, le 10 juin dans un accident de circulation.

Attaquant de l'USM Alger, Bilal Benhamouda avait même été buteur sur penalty lors de la large victoire des Fennecs A' d'Algérie, le 9 juin, devant les Léopards locaux par trois buts à zéro. Le premier but était l'œuvre de Bensayah Rida de la tête à la 10^e mn, sur une sortie hasardeuse du gardien de but Hervé Lomboto du Daring Club Motema Pembe (DCMP). Billel Benhamouda a donc inscrit le deuxième but à la 12^e mn, sur penalty consécutif à une faute du latéral droit congolais Djios Issama Mpeko de Mazembe sur Khelif Abderrazak, dans la surface de réparation des Léopards A'. Enfin, Benbouali Ahmed Madhir a marqué le troisième et dernier but de la partie à la 67^e mn, d'une tête piquée sur un centre après s'être libéré du marquage peu rigoureux du défenseur central Peter Ikoyo Iyembe du DCMP. Notons que le sélectionneur des

A', Otis Ngoma, avait effectué quelques changements au cours de cette rencontre, par rapport à la première soldée par une victoire des Léopards sur les Lions A' de la Teranga du Sénégal, par deux buts à un (but de Glody Lilepo Makabi de V.Club et Glody Likonza de Mazembe). En effet, le onze de départ contre l'Algérie A' s'est composé du gardien de but Hervé Lomboto, des défenseurs Lita Jeancy, Boka, Ikoyo Iyembe et Issama Mpeko, des milieux de terrain Miché Mika, Peter Mutumosi, Glody Likonza et Mercey Ngimbi et des attaquants Adam Bossy Nzali et Jephthé Kitambala. Dans l'autre match, le Sénégal s'était remis de la défaite contre la RDC en s'imposant face au Niger par trois buts à un.

Le troisième match contre le Niger, prévu pour le 11 juin au stade Bologhine d'Alger, n'a donc pas eu lieu. Triste, le sélectionneur Otis Ngoma des Léopards A' a laissé ce message sur sa page Facebook : « Au nom de mon staff et de mes joueurs, je tiens à présenter mes sincères condoléances à la famille de Billel Benhamouda et à la Fédération algérienne de Football. Que son âme puisse reposer en paix ».

Martin Enyimo

LÉOPARDS LOCAUX

Réactions des joueurs après la participation au Tournoi d'Algérie

Une victoire et une défaite, c'est le bilan des Léopards A' de la RDC au tournoi amical international d'Alger pour lancer la préparation du match qualificatif contre les Sao du Tchad. Quelques joueurs s'expriment après leur participation.

Les Léopards A' ont disputé deux rencontres au tournoi des quatre nations à Alger. La compétition a été interrompue sur décision de la Fédération algérienne de football, suite au décès, le 10 juin, dans un accident de circulation, de l'attaquant international algérien de l'USM Alger, Billel Benhamouda. Il a même été l'un des trois buteurs des Fennecs d'Algérie contre les Léopards locaux, la veille de l'infortune. Il a tiré sa révérence à 24 ans seulement, ayant marqué sept buts et délivré quatre passes décisives en club cette saison.

Après deux matches du tournoi, notamment une victoire contre les Lions de la Teranga A' du Sénégal (deux buts à un) et la nette défaite contre les Fennecs algériens (zéro but à trois), quelques joueurs ont livré leurs impressions. L'on rappelle que le troisième match contre le Niger n'a donc pas eu lieu, la suite du



Djios Issama Mpeko

tournoi étant annulé. Latéral droit du Tout-Puissant Mazembe, l'expérimenté Djios Issama Mpeko a déclaré, au terme du tournoi : « Ce tournoi



Glody Lilepo Makabi

était important parce que cela nous a permis de nous familiariser davantage avec les autres coéquipiers ». Pour sa part, l'attaquant de l'AS V.Club, Glody Lilepo Makabi, a confié : « C'était important de prendre part à ce tournoi. Que les dirigeants nous aident à décrocher d'autres stages qui permettront au staff d'avoir une idée réelle sur l'équipe qu'il faudra aligner ».

Son coéquipier en club, Obed Mayamba, pour sa part, a signalé sa première convocation en sélection A'. « C'était ma première expérience en sélection nationale, cela m'a rendu très heureux, et a permis au staff technique de me découvrir davantage », a-t-il laissé entendre. Latéral gauche du FC Saint-Eloi Lupopo, Chadrack Boka Issaka s'est réjoui en ces termes : « Nous sommes contents parce que le staff technique a eu le temps de voir les capacités de chaque joueur durant les deux matches livrés ».

M.E.

BACCALAURÉAT TECHNIQUE

Plus de dix-huit mille candidats passent l'examen

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, a lancé, le 14 juin à Brazzaville, les épreuves du baccalauréat technique au lycée technique industriel 1er-mai.

Au total, 18 325 candidats passent les épreuves écrites du baccalauréat technique sur l'ensemble du territoire national, repartis dans quatre-vingt-quinze centres. Ceux de Brazzaville sont estimés à plus de 8 844 pour quarante-quatre centres, a expliqué le ministre après la ronde de quelques centres. « Brazzaville est le plus grand centre suivi de Pointe-Noire qui a trente-et-un centres. Cette ten-

dance devrait être renversée si l'enseignement technique et professionnel est supra important du développement national », a déclaré Ghislain Thierry Maguessa Ebomé. Le ministre a ajouté « qu'il est important que le milieu rural ou semi-urbain, avec les villes secondaires, soit de plus en plus concerné par la localisation des écoles techniques et professionnelles ».

La visite des centres et sites

par le ministre, en compagnie de plusieurs responsables et la représentante de l'Unesco au Congo, lui a permis de s'assurer de la bonne organisation de cet examen d'Etat. Il s'est rendu notamment à Théophile-Mbemba, au lycée d'enseignement technique 5-février et au lycée technique industriel 1er-mai. L'examen se déroule pendant quatre jours. Les candidats ayant pour option agricole ont planché sur la philoso-

phie et la technique agricole lors de la première journée. Les options secrétariat, gestion et finances ont composé sur le français et la statistique. Par ailleurs, les agents de sécurité civile ont été présents dans tous les centres visités. Ils possèdent tout le dispositif de secours nécessaire en cas de malaises des candidats lors du déroulement de cet examen. Cinq cas de malaises ont été enregistrés en

matinée dont trois au centre de lancement et deux à Théophile-Mbemba. Cette année, les innovations ont porté sur l'encadrement des systèmes de fraude en faisant de telle sorte qu'elle soit de plus en plus éradiquée lors des examens d'Etat. Ces innovations ont commencé depuis l'inscription des candidats au baccalauréat et se poursuivront jusqu'au traitement des résultats.

Lydie Gisèle Oko

RÉFUGIÉS UKRAINIENS EN FRANCE

Des étudiants africains menacés d'expulsion

Des étudiants étrangers non ukrainiens sont sommés de quitter le territoire français. Ils dénoncent un système d'accueil à deux vitesses. En 2020, l'Ukraine comptait 61 000 étudiants étrangers dont 17 379 africains.

Bon nombre des étudiants africains ont fui la guerre et trouvé refuge en France. Trois mois après l'exode, les premières décisions d'expulsion sont tombées pour les ressortissants non ukrainiens, sommés de rentrer chez eux. Un « gâchis humain et une fabrique à clandestins », selon les organisations non gouvernementales. Après une autorisation provisoire de séjour, certains préfets leur ont délivré une obligation de quitter le territoire français (OQTF) sous trente jours. Pourtant, certains étudiants ont, entre temps, été admis dans des programmes universitaires, où ils pourront reprendre leur cursus dès la rentrée. « Je suis déçu. Historiquement, mon pays a des liens avec la France. Je parle la langue française. Je me disais que ça allait être plus facile. Mais pas du tout », a confié Inza Touré, admis à un programme de Sciences Po Grenoble, tombé dans l'irrégularité.

« L'intéressé ne justifie ni d'une vie privée et familiale ancrée dans la durée en France, ni d'une insertion quelconque dans la société française », indique l'arrêté du préfet. Les cas se multiplient et se ressemblent. Pour Ange Zroho, d'origine ivoirienne, « c'est fini depuis le 10 juin », le titre de séjour actuel a expiré. « J'ai peur, je suis perdu. J'ai l'impression que le compte à rebours est enclenché », raconte-t-il. Les autorités françaises lui suggèrent de rentrer en Côte d'Ivoire.

A contrario, plus de 85 000 déplacés ukrainiens ont été accueillis en France de manière légale, les ressortissants étrangers qui vivaient en Ukraine avant le déclenchement du conflit, le 24 février, ne bénéficient pas des mêmes perspectives. Le texte d'application français de la « protection temporaire » offerte par l'Union européenne stipule que seuls ceux qui ne peuvent rentrer dans leur pays « dans des conditions sûres et durables » peuvent être pris en charge. « Le traitement différencié dont font l'objet ces personnes, qui vivent les mêmes traumatismes de l'exil, de la séparation et de l'incertitude de l'avenir que celles qui ont la nationalité ukrainienne, est inacceptable », ont déploré dix-sept associations et organisations non gouvernementales, dont Amnesty International ou La Cimade. Ces personnes commencent à recevoir des OQTF. Les organisations parlent de « gâchis humain » et d'« un non-sens politique, leurs compétences universitaires et professionnelles ayant toute leur place en France ». Elles réclament une « application non discriminatoire de la protection temporaire ».

« C'est une décision kafkaïenne et une fabrique à clandestins », écrit Pierre Henry, président de France Fraternités, une association ayant ouvert une permanence juridique à destination des étudiants étrangers ayant fui l'Ukraine, à cause de la guerre. Depuis le début de la guerre dans ce pays, la France a accueilli une centaine de milliers de réfugiés, et leur a permis d'avoir une protection temporaire ouvrant droit à un travail ou à des aides sociales et médicales. Mais les étudiants étrangers en exil ont été exclus du dispositif et se trouvent aujourd'hui dans une situation complexe qui risque de mettre en péril leur cursus universitaire et leurs parcours professionnels. Le statut particulier des étudiants africains ayant fui l'Ukraine mobilise plusieurs acteurs en France. Parmi eux, un collectif de présidents d'université et de maîtres de conférences s'est alarmé de leur sort, appelant à « continuer à former les étudiants que l'Ukraine a choisi d'accueillir ».

Noël Ndong

LÉGISLATIVES FRANÇAISES 2022

Amélia Lakrafi: « Briguer un deuxième mandat représente l'opportunité de parachever les projets que j'ai engagés »

Après cinq ans de mandat en tant que députée de la dixième circonscription des Français établis hors de France, Amélia Lakrafi, membre de la majorité parlementaire au sein du groupe La République en marche, brigue un second mandat cette année. En bref séjour à Brazzaville, elle évoque le bilan de son premier mandat tout en dévoilant ses perspectives en cas de réélection. Interview.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : En quoi consiste votre mission en tant que députée des Français de l'étranger ?

Amélia Lakrafi (A.L.) : Les députés français ont deux prérogatives principales : voter la loi et contrôler l'action du gouvernement. Dans la pratique, nous consacrons une part importante de notre mandat à l'accompagnement administratif et social de nos compatriotes qui nous sollicitent individuellement, dans le cadre de permanences parlementaires, par exemple. Il y a cinq ans, j'ai été élue sous la bannière de la majorité présidentielle avec la confiance du président de la République, Emmanuel Macron, au sein de cette dixième circonscription des Français établis hors de France. Celle-ci compte quarante-neuf pays englobant l'Afrique australe, centrale, orientale, des îles de l'océan Indien et du Moyen-Orient. 140 205 Français y sont officiellement enregistrés auprès de nos consulats.

L.D.B. : Quelles sont les plus grandes préoccupations des Français résidant au Congo ?

A.L. : La crise sanitaire a très nettement changé la donne de ce point de vue. L'accès aux soins et à une couverture santé sont devenus le principal point d'inquiétude et cela s'entend parfaitement. Mais cela n'a pas éclipsé pour autant les autres sources de préoccupations que sont la qualité de notre système d'éducation, l'accès aux services consulaires, l'accompagnement social pour eux qui éprouvent des difficultés. J'ai œuvré pour que les subventions que nous allouons aux associations d'entraide et de bienfaisance soient augmentées. J'ai été entendue puisque les derniers budgets de l'Etat les ont



triplées. Je plaide pour que nous allions encore plus loin avec une augmentation notable du budget d'aide sociale des consulats et la création de dispositif d'assurance santé de base pour les indigents.

L.D.B. : Quelles ont été vos réalisations durant les cinq ans écoulés ?

A.L. : J'ai accompagné et contribué à la mise en place des grandes réformes que nous avons votées à l'Assemblée nationale pour les Français de l'étranger, que ce soit pour une fiscalité plus lisible et juste, pour protéger l'excellence de notre système d'enseignement français à l'étranger ou la modernisation de la Caisse des Français de l'étranger. Au sein de la commission des Affaires étrangères, dont je suis membre, j'ai porté des projets de loi importants pour cultiver le partenariat et les relations diplomatiques entre la France et les pays de ma circonscription.

J'ai également été rapporteuse budgétaire pour avis des crédits que nous consacrons à notre commerce extérieur. J'ai travaillé en lien étroit avec le ministre compétent dans ce domaine, Franck Riester, pour améliorer notre politique d'aide à l'export qui constitue une véritable opportunité de rebond pour notre économie.

L.D.B. : Quelle place occupe la culture dans votre agenda ?

A.L. : J'ai attaché énormément d'importance à l'accès à la culture pour nos compatriotes de l'étranger, et plus particulièrement pour les jeunes. Au travers du soutien à la francophonie, au travers des subventions que nous accordons aux librairies francophones dans le monde, mais il y a un accomplissement dont je suis le plus fier. J'ai été la première à proposer d'étendre les Pass culture à nos jeunes français à l'étranger. Cette mesure a été inscrite dans le programme du président de la République et je veillerai à son application rapide. Par ailleurs, c'est un fait, les Industries créatives et culturelles sont pourvoyeuses d'emplois et constituent une passerelle formidable entre certains pays africains. Si je suis réélue, je projette de m'impliquer davantage auprès des artistes. Ici, au Congo, vous avez la chance d'avoir un collectif formidable « Tosala ». Ces artistes m'ont touchée, elles sont formidables et elles font bouger les lignes sur les violences conjugales. C'est un sujet que j'ai beaucoup exploré.

Propos recueillis par Merveille Atipo et Gloria Lossele

Interview à suivre dans son intégralité sur adiac-congo.com

CLIMAT DES AFFAIRES

L'ACPCE fait peau neuve

Deux mois après les travaux, le bâtiment administratif de l'Agence congolaise pour la création des entreprises (ACPCE) a été inauguré le 14 juin à Brazzaville. Ce nouvel espace modernisé permettra aux agents de cette structure de disposer d'un lieu de travail plus aéré, multifonctionnel et confortable.

La coupure symbolique du ruban du siège de l'ACPCE a été faite par la ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel, Jacqueline Lydia Mikolo. Ce siège réhabilité permettra d'offrir aux chefs d'entreprise et aux porteurs de projets de création d'entreprise un cadre de formalisation moderne, professionnel et attractif. En ce qui concerne les travaux de ce bâtiment, ils ont porté sur l'aménagement du carrelage ; la menuiserie-alu ; l'étanchéité et le staff ; l'électricité et la climatisation ; la plomberie et les sanitaires ; la peinture ; l'équipement mobilier ; la salle de réunion ; le caféteria et l'espace repas pour le personnel ; le mobilier et enfin la présentation de la façade principale.

Dans son mot de circonstance, le directeur général de l'ACPCE, Dieu-Merci Emériand Kibangou, s'est réjoui du travail accompli. Pour lui, l'aménagement de ce bâtiment a permis à la direction interdépartementale Brazzaville-Pool de disposer d'un espace de travail plus serein, où le porteur de projet se sentira pris en charge avec des commodités innovantes. Du côté de la direction générale, l'espace a été repensé de façon à permettre aux directeurs centraux et à leurs collaborateurs d'avoir un cadre de travail décent, conforme aux normes de qualité, d'hygiène et de

sécurité au travail.

« La ressource humaine a besoin d'un minimum de confort pour un rendement plus productif. De meilleures conditions de travail induisent donc un climat professionnel serein, en plus de renforcer le sentiment de fierté et d'appartenance à la structure. Il en découle alors de meilleures performances », a indiqué Dieu-Merci Emériand Kibangou

Rappelant l'importance d'une entreprise dans l'économie d'un pays, la ministre Jacqueline Lydia Mikolo a fait savoir que la richesse d'un pays est construite par l'entreprise et ce, quelle que soit sa catégorisation entreprenant micro, très petite, petite, moyenne, intermédiaire ou grande. Selon elle, d'après les résultats du bulletin de création des entreprises 2015-2022, les micro, très petites, petites et moyennes entreprises constituent la base du tissu économique du Congo par leurs poids et leurs importances. Ces entreprises, a-t-elle dit, constituent la clé de la croissance et un puissant levier de diversification de l'économie congolaise

« L'amélioration donc des conditions d'accueil et de travail de l'agence est une nécessité absolue si nous voulons renforcer l'attractivité de notre économie.



Photo de famille/Adiac

Nos entrepreneurs accomplis et en devenir doivent trouver ici un espace convivial et professionnel, propice à la formalisation et au développement de leur société où ils pourront bénéficier des conseils et des actes officiels de qualité et en temps opportun », a déclaré Jacqueline Lydia Mikolo

« Je les instruis à poursuivre les efforts pour que les autres agences emboîtent le pas de la modernisation. Cependant, il

ne faut pas se satisfaire uniquement de ces travaux. Il faut surtout que cette modernité s'accompagne avec une nouvelle culture professionnelle débarrassée des antivaleurs. Le cadre est donc planté pour que les chefs d'entreprise et les porteurs de projet de création d'entreprise puissent utiliser sans limite les espaces mis à leur disposition », a-t-elle ajouté.

Notons qu'au terme de cette cérémonie, l'ACPCE a sollicité du

gouvernement un appui en vue de l'adoption, par la prochaine loi de finances, des réformes proposées avec le concours des acteurs de l'écosystème et de ceux des administrations partenaires.

Aussi, elle plaide afin que les ressources prévues pour la digitalisation des procédures soient rendues disponibles pour l'atteinte de l'objectif qui lui est assigné, à savoir : la création d'une entreprise en moins de 48 h.

Gloria Imelda Lossele

ENTREPRENEURIAT

Quarante-cinq promoteurs de projets impulsés par le Figa à Ouesso

Après deux mois de formation, les promoteurs de projets du chef-lieu du département de la Sangha disposent des plans d'affaires bancables et attendent les crédits avec la garantie du Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement (Figa).

« Vous avez été formés à l'esprit d'entreprise, vous vous êtes appropriés vos projets et munis des plans d'affaires bancables, vous avez été initiés au processus de formalisation de vos activités. L'étape d'accès au financement est arrivée, je vous exhorte à plus de responsabilité », a indiqué la ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel, Jacqueline Lydia Mikolo, lors de la sortie officielle de la première cohorte des promoteurs de projet de Ouesso impulsés le Figa, en partenariat avec les structures d'appui non financier, en présence de son collègue ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebome.

Les quarante-cinq dossiers des promoteurs de projets ont été retenus à l'issue des séances d'évaluation des plans d'affaires et de soutenances orales. Les secteurs d'activités concernés ne sont autres que l'agriculture, la pêche, l'élevage, la pisciculture, les métiers du bois, les technologies de l'information, l'agroalimentaire... « Il s'agit des activités à haute valeur ajoutée et à fort potentiel de création d'emplois », selon le directeur général du Figa, Armel Fridelin Mbouloukoue. Parmi ces promoteurs, a-t-il poursuivi, l'on note



La remise des attestations aux promoteurs de projets DR

40% de femmes, 50% d'entreprises en création et 50% en développement, toutes formalisées et en cours de formalisation. Le coût global des besoins de financement exprimés en investissement comme en fonds de roulement se chiffre à 475 227 000FCFA. Le Figa s'engage à apporter des garanties

jusqu'à 80% en couverture de crédits. A mi-parcours entre Brazzaville et Yaoundé, avec notamment la mise en service de la route Keita, Ouesso devient la terre des opportunités dans la sous-région d'Afrique centrale, a rappelé la ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat

et du Secteur informel. Selon elle, le contexte actuel marqué par l'ouverture des marchés, le libre-échange et la crise financière place l'entrepreneuriat au centre des problématiques de développement économique et social car pourvoyeur de richesses, créateur d'emplois et générateur de revenus né-

cessaires à la lutte contre la pauvreté. Dans ce contexte, le Figa se positionne non seulement comme un instrument d'inclusion économique et sociale mais aussi comme un des leviers de la politique de promotion de l'emploi et de lutte contre le chômage.

En rappel, la cohorte des promoteurs de projets du département de la Cuvette qui viennent de réussir leur incubation n'est pas la première du genre. Bien avant, il y a eu la première cohorte nationale constituée de quarante-six promoteurs pour Dolisie et Madingou, respectivement dans les départements du Niari et de la Bouenza. Puis dans le département de la Cuvette : quarante-cinq promoteurs de projets dont quinze à Oyo, quinze à Owando et autant à Makoua. A Brazzaville, ils étaient vingt-huit. Dans l'ensemble, les promoteurs de projets ont salué les efforts des pouvoirs publics visant à leur donner la possibilité de développer les petites et moyennes entreprises.

Selon la ministre Jacqueline Lydia Mikolo, le gouvernement continuera à prendre des mesures nécessaires à l'éclosion des entreprises dans l'option de la diversification de l'économie pour un développement économique et social inclusif.

Rominique Makaya

ENTREPRENEURIAT

Les jeunes formés sur les outils du PPEJ

La session de formation des formateurs et des jeunes sur les outils du Programme de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes (PPEJ) a été lancée le 10 juin à Brazzaville.

Organisé par le ministère de la Jeunesse et des Sports, de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi en partenariat avec le secrétariat de la conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la francophonie (Confejes), ce programme, créé en 1994, est la contribution de la Confejes dans le cadre de l'emploi des jeunes. Le PPEJ, a expliqué le directeur des programmes jeunesse de cette institution, est un dispositif d'intervention, de financement, de suivi et d'évaluation, d'accompagnement multiformes des projets des jeunes candidats à l'entrepreneuriat, des jeunes promoteurs et des entreprises créés. Il s'inscrit surtout dans la dynamique de constituer un pôle de formateurs et de former les jeunes afin qu'ils puissent bénéficier des opportunités d'emploi à travers des micro entreprises. « Dans la perspective de la prochaine réunion du Comité technique de sélection et d'orientation du PPEJ prévue du 25 au 30 juillet au Burkina Faso et du Concours d'excellence de la meilleure entre-

prise jeune en 2023 qui doit se tenir au Congo en marge de la 39e édition de la Confejes, l'organisation de la présente session s'impose », a souligné Modibo Traoré, directeur des programmes jeunesse de la Confejes.

La formation qui sera animée jusqu'au 18 juin par les experts Dingam Donon Horbé du Tchad et le Soulemana Idrissou Sadikou du Togo, tous deux coordonnateurs du PPEJ dans leur pays, regroupe cinquante jeunes venus de tous les départements du pays et vingt-quatre du secteur de la jeunesse, sélectionnés à la suite d'un appel à candidature. « Dans un contexte où le chômage ne cesse de croître, le soutien à l'insertion professionnelle et économique des jeunes par la création des micro entreprises doit être une priorité pour donner une lueur d'espoir à cette frange de la population et contribuer à son épanouissement », a expliqué le directeur de cabinet du ministre de la Jeunesse et des Sports, de l'Education civique, de la Formation quali-



fiante et de l'Emploi. Il a salué la mise en place du PPEJ qui met, selon lui, l'accent sur les dynamiques de modélisation et d'apprentissage. Une vision partagée par le Congo appuyée par la loi 9-2000 du 31 juillet 2000 portant orientation de la jeunesse. Cette formation, a-t-il reconnu,

vise à doter le Congo d'un arsenal PPEJ efficace qui désormais aidera les jeunes dans leur accès aux différentes subventions et concours du programme de la Confejes. « L'organisation de cette session de formation qui vise à encourager de façon spécifique toutes les initia-

Les participants à la session de formation/Adiatives qui donnent la chance aux jeunes de se prendre en charge intègre bien la vision du président de la République matérialisée dans le Plan national de développement 2022-2026 », a souligné Charles Makaya.

James Golden Eloué

AGRICULTURE

La Zone agricole protégée d'Oyendzé veut jouer sa partition

Le ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Paul Valentin Ngobo, est allé récemment dans la Zone agricole protégée (ZAP) d'Oyendzé, district de Ngoko, dans le département de la Cuvette, pour se rendre compte du niveau d'évolution des cultures et encourager les groupements à travailler davantage pour atteindre les objectifs assignés.

La ZAP d'Oyendzé fait partie des neuf que compte la République du Congo. L'objectif du gouvernement est d'augmenter l'offre des produits agropastoraux et halieutiques afin de réduire les importations dont le coût est estimé à plus de 700 milliards FCFA par année. Des importations qui sont surtout d'origine animale.

Sur le terrain, le ministre en charge de l'Agriculture s'est fait une idée du niveau d'évolution du maïs planté sur soixante-dix hectares. Les trente autres étant consacrés à la culture du manioc et de banane plantin. Paul Valentin Ngobo a, en effet, eu un échange direct avec les agriculteurs, question de toucher du doigt les problèmes auxquels ils font face. « Nous sommes fiers d'être à notre bureau qui est cette étendue de terre agricole. Nous allons contribuer, de façon significative, à ravitailler les éleveurs en aliment de bétail ; Ngoko apporte sa pierre à l'édifice en participant à cette compétition agricole nationale », a indiqué Emery Ngobami, membre d'un groupement agricole de la ZAP d'Oyendzé.



Paul Valentin Ngobo s'entretenant avec les agriculteurs/DR

Accompagnant le ministre dans sa visite, le directeur départe-

mental de l'Agriculture de la Cuvette, Rufin Edzobi, a déclaré que le travail réalisé par les groupements de la ZAP d'Oyend-

« Nous sommes fiers d'être à notre bureau qui est cette étendue de terre agricole. Nous allons contribuer, de façon significative, à ravitailler les éleveurs en aliment de bétail ; Ngoko apporte sa pierre à l'édifice en participant à cette compétition agricole nationale »,

zé concourt à la lutte contre la pauvreté. Les revenus issus de ce travail reviendront, a-t-il dit, aux agriculteurs et non à l'Etat. Selon lui, le gouvernement, à travers le ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, est un véritable partenaire des acteurs agricoles.

Paul Valentin Ngobo a, par ailleurs, visité la ZAP de Ngo Curaté, dans le département des Plateaux. Sur cette ZAP de 400 hectares appartenant au ministère, il y est planté du maïs qui va nourrir les Congolais, surtout servir à la fabrication de l'aliment de bétail. Arrivé à maturité, le maïs a commencé à être récolté par les différents groupements agricoles ayant trouvé leur gagne-pain d'autant plus que l'argent issu de la commercialisation des produits leur appartient.

A travers la création des ZAP, le gouvernement veut lutter efficacement contre le chômage, la pauvreté, l'urbanisation non maîtrisée, la désarticulation du territoire national, l'insécurité alimentaire et le déficit du commerce extérieur.

Parfait Wilfried Douniama

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DE LA POPULATION

CABINET

UNITE DE COORDINATION
DES PROGRAMMES ET PROJETS

PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE
CONTRE LE PALUDISME

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité *Travail* Progrès



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT LOCAL

Réf : PNL/0001/2022 / RECRUTEMENT CABINET - PNL/0002-2022/ SPOT TV et RADIO - PNL/0003/2022 PRODUCTION SUPPORT DE COMMUNICATION

Dans le cadre de la mise en œuvre de la subvention NFM3 (2021-2023) de lutte contre le paludisme, la Tuberculose et le VIH-Sida, le Programme national de lutte contre le paludisme souhaite utiliser vos services pour des prestations décrits ci-dessous :

- 1- **Recrutement d'un cabinet d'études pour la réalisation des tests d'efficacité thérapeutique des antipaludiques dans le département de Brazzaville ;**
- 2- **Production de trois (03) spots télévisés et radio télédiffusés du dénombrement couplé à la distribution gratuite de masse des Moustiquaires imprégnées à longue durée d'action.**
- 3- **Production de 886 banderoles (dont 678 en bâche et 208 en tissu) et de 18183 Tee-shirts**

Nous invitons les entreprises /sociétés /cabinet/ institut/ agences/ médias/imprimeries souhaitant soumissionner aux lots, à venir retirer un dossier avant le **07/07/2022 (pour les prestations 1 et 2) et le 18/07/2022 (pour la prestation 3)** à l'adresse suivante :

Bureau du Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) sis dans l'enceinte du service d'hygiène et de la promotion (Avenue de la morgue de CHU).

La remise des dossiers d'appel d'offre est fixée au 13/07/2022 (pour les prestations 1 et 2) et 27/07/2022 (pour la prestation 3) à 16 heures précises.

Fait à Brazzaville le 08/06/2022

La direction du PNL

Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Commission Générale de passation des marchés n°01

Appel d'offres régional ouvert n°68/BEAC/DGE-DSI/AORO/Bien/2022 pour la mise en conformité du DataCenter de la Direction Nationale à Libreville

Dans le cadre de son plan de réforme et de modernisation, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souhaite mettre aux normes l'ensemble de ses « salles informatiques ». Après la mise aux normes du datacenter du Siège, la BEAC envisage, sur ressources propres, **de mettre en conformité celui de la Direction Nationale pour le Gabon à Libreville**. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation – CGAM, 14^{ème} étage, porte 1412
☎ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412 ou 5403
☎ : (+237) 222 23 33 29
✉ : cgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable **de cent mille (100 000) francs CFA**. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception du Bureau de Paris.

La visite de site est obligatoire. Seules les entreprises s'étant acquittées des frais de soumission, sont autorisées à effectuer une visite de site. Elles devront en faire la demande, par écrit, à l'adresse suivante cgam.scx@beac.int.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire **d'un million (1 000 000) FCFA**, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **jeudi 07 juillet 2022 à 12 heures précises**. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15^{ème} étage, porte 15.01
☎ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Les soumissions seront ouvertes en **deux phases**. Les plis administratifs et techniques, le **jeudi 07 juillet 2022 à 13 heures** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé. Les plis financiers seront ouverts pour les offres jugées conformes, à une date qui sera communiquée ultérieurement. Les séances d'ouverture se tiendront par visioconférence en raison des contraintes sanitaires qu'impose la lutte contre la propagation de la pandémie du coronavirus.

Yaoundé, le **23 MAI 2022**
Le Président de la Commission,

[Signature]
23/5/22



Agence de Régulation des Postes
et des Communications Électroniques

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
(relance)

RECRUTEMENT D'UNE FIRME POUR REALISER LES ETUDES RELATIVES AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT, D'EQUIPEMENT ET LA SUPERVISION DE LA SALLE D'ARCHIVES MODULABLE

L'Agence de Régulation des Postes et des Communications Electroniques (ARPCE) invite les entreprises ou groupement d'entreprises éligibles à manifester leur intérêt pour réaliser les **« études relatives aux travaux d'aménagement, d'équipement et la supervision de la salle d'archives modulable du siège de l'ARPCE »**.

Sont éligibles, les entreprises ou groupements d'entreprises constitués conformément à la législation Congolaise.

Les entreprises intéressées peuvent déposer leur dossier de présélection, en s'adressant au Chef de projet à l'adresse suivante: Agence de Régulation des Postes et des Communications Electroniques, 91 bis, Avenue de l'Amitié, Centre – Ville, Brazzaville, B.P. :2490, **« études relatives aux travaux d'aménagement, d'équipement et la supervision de la salle d'archives modulable du siège de l'ARPCE »**, au plus tard le **20 juin 2022 à 14H00**.

Le dossier de candidature doit être accompagné du dossier fiscal à jour et de toutes preuves attestant de l'expérience du postulant.

Les entreprises présélectionnées seront invitées à soumettre leurs propositions techniques et financières après établissement de la liste restreinte.

Fait à Brazzaville le 02 juin 2022

Le Directeur Général




Louis-Marc SAKALA.

VISITEZ LE MUSEE-GALERIE
DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

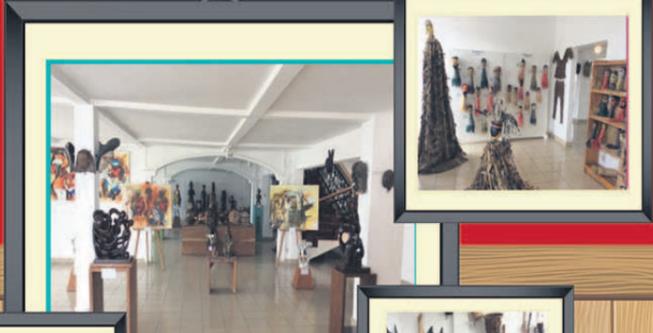
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE





L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la **Tradition**
à la **Modernité**

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

CHAMPIONNAT NATIONAL DIRECT LIGUE 1

AS Otohô sacrée pour la cinquième fois

Après avoir réussi à conserver son titre avant la fin de la compétition, l'AS Otohô a été couronnée le 12 juin, au stade Alphonse-Massamba-Débat, par la Fédération congolaise de football.



L'AS Otohô célèbre son titre pour la cinquième fois

La remise du trophée de champion, couplée d'un chèque de vingt millions de F CFA à l'équipe qui a succédé à elle-même, a marqué officiellement la clôture du championnat national Ligue 1 pour le compte de la saison 2021-2022, quand bien même son match nul de 0-0 face au FC Kondzo, concédé le même jour, ne comptait que pour le beurre. L'AS Otohô, 59 points, était mathématiquement sacrée championne du Congo au terme de la 23e journée.

Cette équipe représentera le Congo à la Ligue africaine des champions avec l'ambition de faire mieux que lors de ses dernières sorties. Depuis qu'elle y participe, elle n'a jamais atteint la phase de poules. Au cours de cette saison, le représentant congolais a été éliminé à la porte de la phase de poules par Petro Atletico d'Angola. Il a su rebondir à la Coupe africaine de la Confédération (C2) en terminant à la troisième place de la phase de poules après le Tout Puissant Mazembe et Al Masry. L'AS Otohô devrait se concentrer pour gagner le seul trophée national qui lui manque : la Coupe du Congo.

La bataille pour la deuxième place a été remportée par les Diables noirs (53 points). Cette position lui donne le privilège de disputer, comme la saison qui vient de s'achever, la C2. Les Diablotins ont été éliminés au deuxième tour préliminaire par les Sud Africains d'Orlando Pirates. Ils n'ont jamais atteint la phase de poules d'une compétition africaine. Le défi est de taille pour les jaune et noir.

Classée dernière du championnat, l'équipe de Nico-Nicoyé (la plus fair-play) descend en division inférieure. Patronage Sainte-Anne, treizième? jouera son avenir en Ligue au terme des barrages qui le mettront aux prises avec l'équipe classée deuxième de la Ligue 2 dont la compétition est en cours.

Dans les distinctions individuelles, Chadly Kennedy, l'attaquant de l'Athlétic club Léopards, a terminé meilleur buteur de la compétition avec dix-neuf réalisations. Alou Badra Diallo est, comme les dernières saisons, meilleur entraîneur. Il a quitté l'AS Otohô cette saison pour rejoindre la sélection du Mali.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Joseph Madienguela et Fabrizio Cesena nommés sélectionneurs des U-20 et U-17

Après avoir dévoilé la composition du staff technique des Diables rouges A', la Fédération congolaise de football a rendu publiques d'autres décisions mettant en place les staffs techniques des sélections nationales des moins de 17 et 20 ans au vu des échéances qui pointent à l'horizon.

Marie Joseph Madienguela « Madis » a été nommé sélectionneur de l'équipe juniors. Il composera un duo avec Roger Nianga, son adjoint. Jean Pascal Mountaro a été responsabilisé comme entraîneur des gardiens. Auguste Ndoki est le médecin et Raymond Miaka le kiné. Aimé Bopiell Debé est l'intendant. Les moins de 20 ans sont engagés, en juin et juillet, dans le tournoi de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations (CAN) qui se disputera en 2023, en Egypte.

Fabrizio Eraldo Cesena prend, quant à lui, les rênes des cadets en lieu et place de Valdo Candido dont le mandat était



Marie Joseph Madienguela nommé sélectionneur des Diables rouges U-20DR



Fabrizio Eraldo Cesena confirmé chez les U-17DR

arrivé à terme. Il a pour adjoint Roland Mouyokolo. Narcisse Bakoua est l'entraîneur des gardiens alors qu'Eric Antoine Moukoyou assure les fonctions de préparateur physique. Jacques Ngouonim-

ba Goulou est le médecin et Roger Nzengui le kiné. Gercylt Malela Yenga est l'intendant. Les U-17 disputeront, en octobre prochain, le tournoi de l'Uniffac qualificatif à la CAN U-17 2023, en Algérie.

J.G.E.

MODE AFRICAINE

Le Carrousel de la mode prime ses lauréats

Après quatre jours d'une activité intense, la huitième édition du festival de la mode, dénommé Carrousel de la mode, a pris fin le 11 juin avec la soirée concours nouveaux talents, couplée au défilé international.



Des mannequins lors de la soirée dédiée au défilé international / Adiac

Le comité d'organisation du Carrousel de la mode n'a ménagé aucun effort pour offrir au public des beaux moments de gaieté en dépit du contexte économique difficile. Un engouement salué par Pascal Kabré, la promotrice de l'événement. « Le Carrousel de la mode nous offre de belles rencontres professionnelles, artistiques et humaines. Rejoignez-nous pour célébrer l'appel du beau que nous procurent les stylistes à travers leurs créations », a-t-elle dit. « Comme l'indique le thème de cette année, « Vers une mode éco-responsable en Afrique », nous devons tous adopter des comportements responsables pour préserver notre environnement », a ajouté la promotrice du Carrousel de la mode.

En tant que président du jury, Félicien Casterman, président de

la Fédération des créateurs du Bénin, a rendu publics les résultats des différents concours organisés la veille à la villa Antonetti (Make up, Top model homme et femme et catégorie stylistes). En catégorie make up, Dalia, grâce à la subtilité de son travail, a remporté le trophée, l'enveloppe et le bon d'achats dans un supermarché de la place récompensant les lauréats de chaque catégorie. Le coup de cœur en make up est Serga make up. En catégorie Top modèle femme, Eunice de la République démocratique du Congo a remporté le concours tandis qu'en hommes, c'est Caruk qui est sorti vainqueur. En catégorie stylisme, Gasby a gagné le concours et Anira a été primée comme le coup de cœur du jury. « Les créateurs doivent toujours se recycler et travailler avec ab-

negation car le métier évolue. Il faut donc s'adapter aux nouveaux enjeux qu'il offre », a dit Félicien Casterman en guise d'exhortation aux jeunes créateurs.

Pour leur implication à la réussite du festival, le comité d'organisation a distingué l'agence Prescom Media comme meilleur partenaire. Lucrece, l'assistante de Pascaline Kabré, a été plébiscitée Mama Africa et M. Turmel, Papa Africa. Le défi international a mis sur la scène les créations venues de la Guadeloupe, du Congo, du Sénégal, du Bénin, du Cameroun, du Ghana, du Mali. Des tenues originales et inédites confectionnées par les différents créateurs qui ont rencontré à chaque passage l'assentiment du public à travers les ovations et les applaudissements.

Hervé Brice Mampouya



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



NÉCROLOGIE

Les familles Sombeyndza et Ibara, Emma Ossebi, Donald Okoko, Clarisse Okoko, Apendi et Elda Okoko ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fille, sœur, belle-fille et nièce, Norcia Péa Sombeyndza, survenu le 10 juin à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se tient à Brazzaville au domicile familial, rue Mbé n°371, à Ngamakosso (Réf: arrêt marché). A Pointe-Noire la veillée se trouve à Siafoumou, arrêt Manguier. La date et le programme des obsèques seront communiqués ultérieurement.



L'adjudant Alphonse Mboussa « Matongo » de la Garde républicaine et la famille Mongouo ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès le 2 juin au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville de leur épouse, fille et nièce, Julienne Mongouo.

Le deuil est organisé au n°100 de la rue Kouango, référence arrêt de bus terminus de Mikalou. La date de la mise en terre vous sera communiquée ultérieurement.



IN MEMORIUM

Véronique Onguili
15 juin 2016 - 15 juin 2022, voici six (6) ans, jour pour jour, que le seigneur a rappelé à lui notre très chère grand-mère, mère, grande sœur la nommée Véronique Onguili. La marche irrésistible du temps ne pouvant effacer le souvenir et la douleur de la disparition prématurée d'un être cher.

En cette date de triste anniversaire, les enfants Bombo et famille prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Maman Véronique tes conseils, ta générosité, ton humilité et ton amour pour ton prochain resteront toujours en nous comme références.

Que ton âme repose en paix



UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr



OUVERTURE DES LIGNES

ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!

après une interruption momentanée de la ligne
Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce
sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo

Désormais
voyagez
JUSQU'À
MBOMO!!

Brazzaville
ETOUMBI - KELLE
tous les

MARDIS

SAMEDIS



Brazzaville
ETOUMBI - MBOMO
tous les

JEUDIS

www.oceandunord.com
contact@oceandunord.com

Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60

Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la Tsiémé Mikalou.

CUVETTE

Appel à la solidarité pour le développement socioéconomique de Tchikapika

Le député titulaire de la circonscription unique de Tchikapika, dans le département de la Cuvette, Jean-Jacques Bouya, a invité le 10 juin dernier à Brazzaville, au cours d'une rencontre citoyenne, les ressortissants de cette sous-préfecture à l'unité dans la perspective des élections législatives et locales de juillet prochain.



Les officiels posant avec les candidats DR

Les élections législatives et locales se dérouleront les 4 et 10 juillet sur toute l'étendue du territoire national. Les filles et fils de Tchikapika n'entendent pas manquer ces échéances électorales dont l'objectif est de renouveler les deux chambres du Parlement ainsi que les assemblées locales. Pour ce faire, ils ont organisé une collecte de fonds en vue de soutenir les candidats du Parti congolais du travail (PCT) dans leur circonscription.

Insistant sur l'unité et la cohésion en cette période électorale, Jean-Jacques Bouya a officiellement présenté son nouveau suppléant, Dorel Eyobelé, ainsi que les six candidats aux élections locales.

Conscient de la mission qui lui incombe, le suppléant du député sortant a exprimé sa profonde gratitude au bureau politique du PCT, notamment à la direction politique et au comité national d'investiture qui ont jeté leur dévolu sur sa modeste personne. « Nous mesurons pleinement cette lourde responsabilité. La mission est certes difficile mais elle n'est pas impossible. Ensemble, avec le concours de nos sœurs et frères de Tchikapika, nous bâtissons des stratégies pour développer notre district », a souligné Dorel Eyobelé.

Parfait Wilfried Douniama

DROITS DE L'HOMME

Le CNDH forme les enquêteurs sur la collecte des données statistiques

Le deuxième vice-président du Conseil national des droits de l'homme (CNDH), Saturnin Jean Claude Ntari, a lancé, le 13 juin à Brazzaville, la formation des enquêteurs sur la collecte des données statistiques.

Cinq jours durant, les participants au séminaire vont plancher sur les possibilités d'élaborer les questionnaires d'enquêtes, la collecte de l'information, l'analyse des données collectées ainsi que sur l'interprétation des données assemblées.

En effet, les données statistiques renseignent sur les tendances, les forces et faiblesses qui influent sur la vie des entreprises et des institutions. Il s'agira pour les participants d'apprendre à collecter, présenter, résumer les informations jugées nécessaires et adéquates. « La mission qui incombe au CNDH exige que celui-ci soit plus près de la population afin d'avoir un tableau réel sur la jouissance des libertés et l'exercice des droits par les citoyens », a expliqué Saturnin Jean Claude



Saturnin Jean Claude Ntari et Ngnia-Ngoma Nzaou Moyen-Adiac

souvent des difficultés : recueillir les données palpables, l'accès aux sources et présenter les données statistiques. Après la session des femmes au mois de mars à New York, nous avons constaté que nos rapports n'ont pas eu assez de données statistiques.

rappports », a expliqué Ngnia-Ngoma Nzaou Moyen, rapporteuse au CNDH.

De manière résumée et concrète, l'opinion de centaines de milliers de personnes, les chiffres et statistiques dans un rapport dégagent les tendances générales au sein de la société, permettent d'effectuer les comparaisons sur la base d'hypothèses précises afin de tester parfois une certaine influence.

Enfin, les données chiffrées sont perçues comme objectives par excellence. Bien souvent, ils sont présentés comme ayant valeur de preuve scientifique, en particulier lorsqu'ils sont traités sous forme de statistiques, et notamment de pourcentages censés refléter la pensée vraie.

Signalons que le CNDH du Congo est membre d'un réseau d'Afrique centrale des droits de l'homme et, à l'international, il est rattaché au niveau onusien.

Fortuné Ibara

L'opinion de centaines de milliers de personnes, les chiffres et statistiques dans un rapport dégagent les tendances générales au sein de la société, permettent d'effectuer les comparaisons sur la base d'hypothèses précises afin de tester parfois une certaine influence.

Ntari.

Le CNDH a réalisé, dans un récent passé, sans expertise requise, un travail de collecte des données. Au terme de celui-ci, il a relevé plusieurs faiblesses de ses membres. « Lorsque nous faisons une enquête de terrain, nous avons

Au niveau des Nations unies, il y a des normes. Au Congo ou ailleurs dans les autres pays au niveau des Conseils nationaux des droits de l'homme, lorsque nous travaillons avec les autres, le manque des indices statistiques est récurrent dans les

VIOLENCES EN MILIEU SCOLAIRE

Les différents acteurs appelés à plus de responsabilité lors des examens

Suite à la multiplication des actes d'incivisme dans les écoles, le haut-commissaire à la Justice restaurative, à la Prévention et au Traitement de la délinquance juvénile, Adolphe Mbou-Maba, a invité, lors d'une rencontre, les élèves, parents d'élèves et enseignants à jouer leur partition pour le bon déroulement des examens de fin d'année scolaire.

Le haut-commissaire Adolphe Mbou-Maba a demandé aux élèves de garantir un climat de stabilité et de cohésion en cette période de fin d'année scolaire, notamment lors des examens d'Etat. Selon lui, l'objectif de l'échange avec les élèves des collèges et lycées de Brazzaville ainsi que les membres de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo était de trouver des pistes de solutions idoines pour éradiquer le phénomène des violences inter établissements scolaires.

Les élèves en classe d'examen, a-t-il conseillé, doivent prendre conscience de leur avenir. « Lors de notre dernière rencontre avec vous au lycée de la Révolution, vous avez pourtant fait des propositions pertinentes,



Les participants à la rencontre Adiac

qui jusque-là sont restées lettres mortes, sans effets sur le terrain car les actes d'incivisme ne font que s'accroître, à l'instar de ce qui s'est passé tout dernièrement au

collège André-Grenard-Matsoua et au lycée Emery-Patrice-Lumumba. J'invoque donc les uns et les autres du monde éducatif à revenir aux fondamentaux », a indi-

qué le haut-commissaire à la Justice restaurative.

Il a ajouté que son département ne se départira pas de ses missions régaliennes car il s'agit de faire régner la paix

dans le pays et les examens d'Etat de cette année doivent se dérouler dans la quiétude absolue.

Les élèves ont, pour leur part, déploré le manque d'engagement des responsables des établissements scolaires qui les incitent à la bagarre, le manque de sensibilisation aux questions d'éthique, de civisme. Ils ont dénoncé l'abus d'alcool en milieu scolaire, la proximité des boîtes de nuit avec des établissements scolaires, le manque de règlement intérieur ainsi que l'absence de recyclage du personnel administratif. Ils ont aussi regretté le manque des conseils de discipline dans les établissements scolaires et des listes d'appel dans les salles de classe.

Rude Ngoma

ECOLE D'INGENIEURS / ISM DIGITAL CAMPUS OSEZ L'EXCELLENCE

Groupe ISM, leader et pionnier de la formation en Afrique de l'Ouest !

Informatique appliquée à la Gestion des entreprises- Technologie, Transport et Logistique • Développement Web
Électronique, Télécommunications et Systèmes embarqués • Génie logiciel • Ingénierie Réseaux et Systèmes
Mathématiques appliquées • Économétrie • statistique • Management des Projets • Big Data & Data Stratégie
Marketing digital • UX Design • Management et Sécurité des Systèmes d'information

INSRIPTIONS DIVERSES !

30 ans

Galileo DC One Congo U AMBA

+229 33 884 76 77 info@ism.edu.og +229 78 226 79 40 www.groupeism.og

Doumoussion Présente

SAMEDI 18 JUNI 2022 DES 17h

5^{ème} Edition

URBAN Festival BRAZZA

A l'esplanade de palais dès Congrès /Brazzaville

Avec : Shan'L , MPR ,Afara Tiena, Wayé
Diesel Gucci ,DJ Amaroula ,Key Kolos, Paterné Maestro ,,Jesly B

PAF **2 500 FR CFA**
10 000 CFA + Conso
50 000 CFA VIP Gold
1 bouteille champagne + petits - fours

PARTENAIRES

CLASS airtel DIRECT SOROM SUNSHINE ELBO STRIPS

05 631 88 88

NÉCROLOGIE



Les familles Ebouka-Babackas, Ikounga, Kambou, Mayanith et M. Steeven Moukoka-Kombo ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fille, mère, nièce et petite-fille, Édith Anne-Marie Ebouka-Babackas, survenu le samedi 11 juin 2022, à Rennes, en France.

Le recueillement a lieu du mercredi 15 au samedi 18 juin 2022, de 15 heures à 21 heures, au n° 57 de la rue Yaoundé, à Poto Poto, Brazzaville.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

BRAZZA ACCUEIL

SOIRÉE RUMBA CONGOLAISE

à la Terrasse du Musée
Galerie du Bassin du Congo
Centre-ville (dans l'enceinte du journal Les Dépêches de Brazzaville)

17 JUNI de 18H à 22H

RÉSERVATION
05 556 86 01 / 04 479 69 50
brazzaaccueil@gmail.com

DJOSON PHILOSOPHE
& **SUPER NKOLO MBOKA**

Parade des sapeurs

PAF **10.000 FCFA**
une conso offerte

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

STARK 100% CONGOLAISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT FRANÇAIS
DU CONGO



MUSIQUE

KARPATT

GROUPE DE MUSIQUE JAZZ MANOUCHE, ROCK ET CHANSON FRANÇAISE

JEUDI 16 JUNI - 19H00
SALLE SAVORGNAN

ENTRÉE : 2 000 F

AMBA AIRFRANCE MTN FRANCE CANAL+ SFR

SANTÉ

Le Congo s'emploie à atteindre l'autosuffisance en sang

A la faveur de la Journée mondiale du donneur de sang, le gouvernement congolais a rendu publique, à travers le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, une déclaration dans laquelle il a relevé que le pays est encore loin de l'objectif de l'autosuffisance avec 100% de dons de sang volontaires et bénévoles.

En dépit des progrès considérables en matière du nombre de dons collectés et de sécurité transfusionnelle, a dit le ministre Gilbert Mokoki, le Congo peine à atteindre l'objectif de l'autosuffisance de ces dons. Ainsi a-t-il poursuivi, le gouvernement continue de créer les conditions pour améliorer la qualité de l'offre de service transfusionnelle et d'accompagner le monde associatif qui œuvre dans la promotion du don de sang volontaire et bénévole.

A cet effet, le ministre a tenu à remercier, au nom du gouvernement, les héros donneurs de sang réguliers qui sont des personnes exceptionnelles ; car leur geste, libre et désintéressé, est un acte d'amour qui ne vise qu'à sauver la vie de ceux qui, à un moment de leur existence, ne peuvent survivre que grâce à une transfusion sanguine.

Ainsi, Gilbert Mokoki a appelé les Congolais à créer une



Le ministre Gilbert Mokoki délivrant la déclaration du gouvernement

chaîne de solidarité autour du don de sang en prenant l'engagement de devenir donneurs volontaires et bénévoles, et qu'ils rejoignent le mouvement des donneurs réguliers pour continuer à sauver des vies. Dans le même ordre d'idées, le gouvernement, à travers le ministère de la Santé et de la Population, convie l'ensemble de la communauté nationale à s'approprier le slogan de cette année, à savoir « Donner son sang : un acte de solidarité.

« Donner son sang : un acte de solidarité. Rejoignez le mouvement et sauvez des vies ».

Rejoignez le mouvement et sauvez des vies ».

Le ministre a rappelé que la disponibilité du sang et des produits sanguins permet de sauver des vies dans toutes sortes de circonstances cliniques nécessitant une transfusion sanguine. C'est le cas des femmes qui perdent du sang lors de l'accouchement, des enfants qui souffrent d'anémie sévère, des patients qui souffrent des maladies comme la drépanocytose et bien d'autres pathologies du sang, des victimes des accidents de la voie publique et des catastrophes ainsi que des malades qui attendent une intervention chirurgicale.

Par ailleurs, Gilbert Mokoki a noté qu'il est de la responsabilité de tous de prendre l'engagement aujourd'hui à donner son sang tout au long de l'année. Seul l'engagement d'un grand nombre, a-t-il conclu, permettra d'atteindre l'objectif « 100% de don volontaire non rémunéré » à l'horizon 2024.

Roger Ngombé

La Munamec s'active pour l'amélioration des conditions des médecins congolais

L'assemblée générale de la Mutuelle nationale des médecins du Congo (Munamec) s'est tenue, le 11 juin à Brazzaville, réunissant principalement les praticiens de Pointe-Noire et de la capitale. Les mutualistes entendent œuvrer en faveur de la solidarité, le social, la valorisation de la profession, l'intégration des médecins de la diaspora.

Créée en août 2016 dans la ville océane, après la fusion des mutuelles de Brazzaville et Pointe-Noire, la Munamec milite pour l'amélioration des conditions sociales et professionnelles de ses membres. Son président national, le Dr Jacques Silou Massamba, a salué à ce propos un « éveil collectif du corps médical congolais ». Au pire de la pandémie de la covid-19, a-t-il dit, la mutuelle a assisté les médecins infectés ainsi que les familles des médecins morts du virus.

L'activité des praticiens de la santé s'inscrit dans le cadre de la solidarité, de la confraternité et la cohésion entre les médecins qui forment un corps. Le but de la Munamec, a précisé son président, est de sortir les médecins de leur isolement et de la précarité. « Notre mutuelle a besoin aussi de nouer des partenariats afin d'aider



Les membres de la Munamec/Adiac

les médecins à se procurer de moyens roulants, de mener des plaidoyers auprès des structures de logements pour permettre aux professionnels de la santé d'acquiescer des maisons décentes... Un autre combat est celui d'attirer les médecins congolais de la diaspo-

ra à venir s'installer dans leur pays », a lancé le Dr Jacques Silou Massamba. Il existe au Congo plusieurs organisations des médecins comme l'Ordre des médecins et le Syndicat national des médecins. La mutuelle s'engage à relever les défis du secteur de la santé du pays,

notamment le quotidien des professionnels de la santé, les conditions de travail et l'amélioration du plateau technique ainsi que le professionnalisme des praticiens. Le président de la Munamec Pointe-Noire, le Dr Firmin Bossali, a laissé entendre: « Nous avons créé l'as-

surance maladie interne pour permettre aux médecins d'être couverts pour une assurance maladie. La mutuelle soutient également les médecins en cas de perte d'emploi, dans la création de leurs cliniques et autres entreprises, ainsi qu'en cas de conflit professionnel. L'objectif de la mutuelle est de couvrir l'ensemble du pays, car nos adhérents sont de Pointe-Noire, Dolisie, Mossendjo, Nkayi, Madingou. Nous partageons des informations entre nous, y compris avec les médecins congolais de la diaspora ».

Notons que la Munamec collabore avec d'autres sociétés des services, à l'instar de la société de téléphonie mobile MTN-Congo. Ce partenariat vise à promouvoir la téléconsultation médicale, à rapprocher la clinique des malades.

Fiacre Kombo



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANT INDIVIDUEL)
**« PROJET DE LA ROUTE NDEDE-DOLISIE ET DE FACILITATION
DU TRANSPORT SUR LE CORRIDOR LIBREVILLE BRAZZAVILLE –
PHASE I »**



Secteur : « transport »
N° d'Identification du Projet : P-Z1-DB0-245
AMIN° 004-2022/MATIER/DGGT/CET-CEP (RELANCE)

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement, afin de couvrir le coût du « Projet de la route Ndendé-Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville Brazzaville – Phase I », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer les prestations relatives à la réalisation de « l'Audit environnemental et social du projet Ndendé-Doussala-Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville-Brazzaville-pointe -noire, tronçon Dolisie-Kibangou (93km). Les services prévus au titre de ce contrat comprennent : (i) l'examen des procédures et des pratiques afin de vérifier le degré de respect des législations/règlementations/normes en matière de gestion environnementale et sociale du projet et (ii) l'évaluation de la mesure dans laquelle les principes et instructions internes des traitements des problèmes environnementaux et sociaux (y compris le mécanisme de gestion des plaintes-MGP) ont été appliqués. La durée maximale de la mission est de 45 jours, hors délais de validation.

2. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral logée au sein de la coordination Technique de la Délégation Générale aux Grands Travaux (CGGT), ci-après dénommée « Organe d'Exécution du projet » invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (une lettre de motivation ne dépassant pas deux pages ; un Curriculum Vitae détaillé, daté et signé faisant état de la qualification et de l'expérience professionnelle ; les justificatifs de l'expérience professionnelle du candidat ; copies des diplômes et autres certificats).

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. Il est à noter

que l'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de l'inclure dans la liste restreinte.

4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (les termes de référence) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 09h à 14h, heure locale, (TU+ 1).

Coordination Technique / Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral-projets BAD, Croisement Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO – 2, Route de la Base militaire, 5ème étage de l'Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Aéroport Maya-Maya). - BP : 14 729 ; Tél. : (+242) 05 386 35 32 ; 06 868 68 35, E-mail : ceprbaddggt@gmail.com ; payima6@gmail.com ; batoung123@gmail.com.

5. Les expressions d'intérêt, rédigées en français, doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 05 juillet 2022 à 12h 30mn (Heure locale, TU+ 1) et porter expressément la mention :

« AMIN° 004-2022/MATIER/DGGT-CET-CEP/Services d'un consultant individuel pour la réalisation de l'« Audit environnemental et social du projet Ndendé-Doussala-Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville-Brazzaville-pointe -noire, tronçon Dolisie-Kibangou (93km) avec la construction d'un pont sur le Niari (385m). »

À l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du projet Ndendé-Doussala-Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville-Brazzaville-pointe -noire

Fait à Brazzaville, le

**Le Coordonnateur,
BATOUNGUIDIO.-**



**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
POUR LE RECRUTEMENT D'UNE AGENCE CONSEIL EN
MARKETING ET COMMUNICATION**

N°001/ECG/DG/2022

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un Appel d'Offres National pour le recrutement d'une Agence Conseil en Marketing et Communication qui aura la charge de l'accompagner à réverbérer le potentiel de ses différents produits sur le marché bancaire.

Le dossier d'appel d'offres est à retirer à son siège social **sis au croisement des Avenues Gouverneur Général Félix EBOUE et Amilcar, Centre-Ville Brazzaville.**

Les offres signées et cachetées peuvent également être envoyées par courrier électronique au plus tard le 30 juin 2022 à 16heures 00 aux adresses ci-dessous :

- nelenga@ecobank.com
- adossou-yovo@ecobank.com

Fait à Brazzaville, le 10 /06/2022

La Direction Générale



**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
POUR LE RECRUTEMENT D'UNE AGENCE CONSEIL EN
MARKETING ET COMMUNICATION**

N°001/ECG/DG/2022

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un Appel d'Offres National pour le recrutement d'une Agence Conseil en Marketing et Communication qui aura la charge de l'accompagner à réverbérer le potentiel de ses différents produits sur le marché bancaire.

Le dossier d'appel d'offres est à retirer à son siège social **sis au croisement des Avenues Gouverneur Général Félix EBOUE et Amilcar, Centre-Ville Brazzaville.**

Les offres signées et cachetées peuvent également être envoyées par courrier électronique au plus tard le 30 juin 2022 à 16heures 00 aux adresses ci-dessous :

- nelenga@ecobank.com
- adossou-yovo@ecobank.com

Fait à Brazzaville, le 10 /06/2022

La Direction Générale

PATRIMOINE GÉOLOGIQUE

Plus de trente jeunes cadres africains en géosciences formés

La ville centenaire abrite, depuis le 13 juin, une formation des jeunes cadres d'Afrique francophone en géosciences sur le patrimoine géologique. La cérémonie d'ouverture de cette formation organisée en partenariat avec le PanafGéo a été patronnée par le ministre d'Etat, ministre des Industries minières et de la Géologie, Pierre Oba, en présence du préfet de la ville océane, Alexandre Honoré Paka, de l'ambassadeur du Congo à l'Unesco, Henri Ossebi.

Organisée sur le thème "Protection du patrimoine géologique vers la sauvegarde du patrimoine mémorial", la formation théorique sur le terrain vise à intégrer les concepts de géodiversité ; patrimoine géologique et géoconservation. Elle est le fruit d'une coopération stratégique à long terme entre les services géologiques européens et africains, notamment EuroGéo Surveys(EGS) et l'Organisation africaine des services géologiques (OASG). Il s'agit de renforcer les capacités des services géologiques africains dans différents domaines afin qu'ils apportent leur expertise, acquièrent de la donnée pour une prise de décision éclairée en appui aux Etats, et engagent un dialogue constructif avec toutes les parties prenantes.

Les enjeux sont, entre autres, la gouvernance des ressources minérales, l'exploitation durable des ressources minérales et non énergétiques, la prévention et la gestion des catastrophes naturelles, le développement du service minier local. Le président du Conseil départemental, député maire de la ville océane, Jean François Kando, a indiqué dans son mot de bienvenue à ses hôtes que cette formation est prélude au projet de création d'un Géoparc dénommé « Géoparc de Loango ». « Je saisis



Le ministre d'Etat Pierre Oba et les officiels à l'ouverture des travaux Adiac

sis cette circonstance pour vous dire infiniment merci pour le choix porté sur notre ville afin d'accueillir ces assises. Au regard de l'intérêt que suscite le thème central de ces retrouvailles, je traduis haut et fort à l'Union européenne, à travers son organe technique Euro géo Surveys (EGS), et à l'Union africaine, par l'entremise de l'Organisation africaine des services géologiques (OASG), toute la gratitude de la République du Congo, de son peuple, de son président et de son gouvernement, pour avoir retenu le Congo à l'effet de couvrir ce rendez-vous en géoscience », a-t-il laissé entendre.

Ouvrant les travaux, le ministre d'Etat Pierre Oba a remercié les responsables des institutions internationales, les membres du gouvernement, les préfets du Kouilou et de Pointe-Noire, les experts du PanafGéo, les organisateurs de la formation et les participants pour leur contribution à la réussite de l'événement.

Il a exprimé sa satisfaction pour la tenue de cette session de formation du panafGéo édition 2021-2022 pour la zone francophone après celle organisée l'année dernière à Douala, au Cameroun, sur le thème « Risques géologiques et gestion environnementale des mines ». Rappelons que ce programme a été lancé en

décembre 2016 à Dares Salam, en Tanzanie. Il est cofinancé par l'Union européenne et douze services géologiques européens.

S'appuyant sur l'importance de former les jeunes cadres africains en matière de patrimoine géologique, le ministre d'Etat a indiqué que le patrimoine géologique est une véritable source d'inspiration. « A mon humble avis, un patrimoine est une chose chère, sacrée, ayant une valeur culturelle, historique...et que l'on doit préserver jalousement. Il s'agit ainsi d'une source commune d'inspiration de valeur culturelle, une source d'approvisionnement et de développement économique.

Je me permets de l'affirmer, que la terre du Congo, mieux encore la géologie du Congo, abrite un craton, constitué par des îlots de socle parmi lesquels on peut citer le chaillu et l'Ivindo dont l'importance scientifique, culturelle, minière, historique...n'est plus à démontrer », a dit Pierre Oba.

Cette formation, a-t-il poursuivi, ouvrira à n'en point douter les bases d'une réflexion approfondie sur la création d'un géoparc Unesco dans le pays. « Nous comptons sur la bonne assistance de l'Unesco, de l'Union européenne, du BRGM, de l'EGS et d'autres organismes, en vue d'accompagner le Congo dans cette procédure d'inscription », a assuré le ministre d'Etat.

Cinq jours durant, les participants venus de quatorze pays africains dont le Togo, le Niger, le Nigeria, le Cameroun, le Bénin et le Congo vont échanger avec plusieurs encadreurs venus d'Europe. Il s'agit de Nicolas Charles, du service géologique de la France, coordinateur de PanafGéo; Ozlem Adryaman Lopez, spécialiste de programme associé section des sciences de la terre et de la réduction des géorisques; le Pr Nicolas Wolkovisc, responsable de la formation.

Charlem Léa Itoua

LÉGISLATIVES ET LOCALES

Arnaud Beauzely Mafoua Babakila, candidat à Nkayi II

Sous l'étiquette « Indépendant », Arnaud Beauzely Mafoua Babakila se présente aux élections législatives et locales de juillet prochain, dans la deuxième circonscription électorale de Nkayi, dans le département de la Bouenza.

Membre de la communauté congolaise de France, Arnaud Beauzely Mafoua Babakila, ayant comme suppléant Frank Willy Mabika, répond à la ferme volonté de renouer au plus près avec son pays d'origine en général, et plus particulièrement à Nkayi, à 350 km au sud-ouest de Brazzaville.

Certes, en résidant en France, une connexion avec la population était déjà effective par les actions menées avec la vie associative et l'apport permanent à la famille. « Mais il est temps que je vive dans les réalités quotidiennes de la population de Nkayi », confie-t-il.

Avec l'Association Congo espoir et talent, le candidat de la deuxième circonscription de Nkayi a eu à promouvoir dans le domaine de l'employabilité pour

l'insertion des jeunes et des femmes en âge de travailler.

Et d'expliquer que le projet qu'il porte fait une place belle à la réhabilitation de la circonscription, « un projet de société conçu avec la participation de tous, qui redonne la vitalité socio-économique et culturelle d'antan ».

Le candidat prévoit de remettre également à la disposition de la population et de la jeunesse « une école et un centre de santé pour tous ». « Une fois élu, nous nous inscrirons dans le cadre de la majorité présidentielle », explique Arnaud Beauzely Mafoua Babakila, désireux de relayer la politique du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Gusso, tel que stipulé dans le projet de société.

Marie Alfred Ngoma



DISPARITION

Ricky Siméon conduit à sa dernière demeure

Décédé le 1er mai à l'âge de 80 ans, le premier percussionniste des Bantous de la capitale, Siméon Malonga dit Ricky Siméon «le gardien du temple», a été inhumé le 11 juin dernier. Bien avant sa mise en terre, une cérémonie d'hommage a été organisée à son domicile de la Base, en présence du ministre de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo, représentant le gouvernement.

L'oraison funèbre de Ricky Siméon, premier percussionniste à avoir introduit la batterie (drums) et auteur de chansons devenues des chefs-d'œuvre, à l'instar de «Pitié», «Trois mois et demi de tristesse», a été prononcée par son fils, Christ Siméon Malonga. Il a rappelé que Ricky Siméon, «vieux Djef» comme ses enfants aimaient l'appeler, et Django (pour les amis des Bantous), est né le 18 février 1942 à Poto-Poto, le troisième arrondissement de Brazzaville. Fils de Nicaise Malonga et de Joséphine Koussou, Ricky Siméon s'est très vite, par la force des choses, retrouvé dans l'art où il a commencé à exprimer son talent dans un balai musical appelé Balai Diabra, jusqu'à rencontrer le groupe Cercle jazz de Franklin Boukaka. Il ne mit pas trop de temps, car très vite il a rejoint les Bantous de la capitale en 1967 jusqu'au dernier jour de sa vie.

Pour Christ Siméon Malonga, son père avait encore beaucoup à donner à cet orchestre. « Il n'est plus là physiquement, alors que nous avons encore des souvenirs de toutes ses contributions à la culture congolaise, notamment en ce qui concerne la «percussion» dans la rumba congolaise des deux rives, même au niveau de la salsa. Pour la musique, pour la culture, Ricky Siméon est immortel, mais pour nous sa famille biologique, il s'en est allé. Nous allons devoir regarder le bout de la rue, regarder l'horizon, dans l'espoir qu'il revienne. Pour nous, c'est éternellement regrettable », a-t-il indiqué.



Les enfants de Ricky Siméon devant sa dépouille/DR

Il a poursuivi que son père était un homme courageux. « J'ai vu comment il s'est battu dans sa vie, comment est-ce qu'il a porté sa croix, comment est-ce qu'il escalopait des montagnes avec sa croix. Au point où parfois en tant que fils, j'avais l'impression que sa croix était un bien pesante, alors que lui, avait toujours la force des mots pour nous donner l'impression qu'il pouvait encore escaloper et nous avons cru. Et c'est dans cette mentalité qu'il nous a formatés. Il nous a appris beaucoup de valeurs. Aujourd'hui, je suis subjugué de constater que le témoignage que je fais n'est pas seulement le

nôtre, les voisins avec l'amabilité qui les caractérise l'ont témoigné aussi. Ce qui vient corroborer ce que nous sommes en train de dire ici. Pour nous, c'est un père, un manager, un leader, un coach qui nous a façonnés », a-t-il témoigné.

La vie, tout un enseignement

« L'homme dont je parle aujourd'hui est dans une caisse enfermée. Je ne vois pas son visage, pourtant, il y a quelque temps, je l'ai vu on a parlé et j'espérais qu'il pouvait encore tenir. Simplement pour vous dire que la vie, c'est finalement

tout un enseignement. Derrière la vie de mon père, je tire un enseignement : celui de considérer la vie comme un moment où on rencontre les autres, apprendre à partager avec les autres au-delà de nos différences, au-delà de nos faiblesses, parce que finalement la vie n'est que la sociabilité. L'humanité retient les bienfaits de l'homme et ça nous introduit dans ce que je considère comme la mémoire éternelle », a exhorté le fils.

Christ Siméon Malonga a conclu ses propos en rassurant tout le monde que son père est entré dans leur mémoire éternelle, parce qu'il a semé la bonne

graine.

Des témoignages

Clémence Bayidikila, plus connue sous le pseudonyme de maman Bayo, présidente de la mutuelle Amis Bantou, une mutuelle qui accompagne cet orchestre et trésorière des Bantous de la capitale, a témoigné. « Je suis dans les Bantous de la capitale depuis plus de dix ans. Le grand souvenir que je garde de « Ya Ricky », on se retrouvait à la Détente où nous dansons régulièrement. La disparition de Ya Ricky est une perte pour les Bantous et pour le Congo, car il a beaucoup contribué pour cet orchestre où il y restait pendant plus de cinquante ans », a-t-elle témoigné.

Pour Freg Ganga «le salopard de la salsa», musicien de l'orchestre Bantous de la capitale, Ricky Siméon avait une vertu morale inoubliable. Il n'était pas rancunier et savait transcender ses humeurs. C'était une haute qualité que l'on ne pouvait trouver dans la rue. Il était bossueur, bon compositeur, bon travailleur qui s'est fait reconnaître surtout par son sens de sociabilité. « Il est reconnu à certains égards que c'est lui qui aurait introduit le drum dans la rumba. Avant, il n'y en avait pas. C'est une valeur incommensurable et puis un trou difficile à boucher. Certes, on peut trouver des équivalents, mais le dérivé du pétrole n'est pas le pétrole, tout comme le dérivé de Ricky n'est pas Ricky. Sa mort est une grande perte », a-t-il déclaré.

Bruno Okokana

APPEL À CANDIDATURES

Le festival Sauti za busara célèbre le pluralisme culturel

Les organisateurs du festival de musique d'Afrique (Sauti za Busara) invitent les artistes ou groupes dirigés par des femmes, les jeunes talents, nouveaux et émergents, ceux qui font la musique véhiculant des messages positifs, pertinents et utiles à la société, à postuler avant le 31 juillet prochain. L'événement se tiendra du 9 au 12 février 2023 à Stone Town, Zanzibar, en Tanzanie.

Pour participer, les artistes doivent créer un profil Music in Africa et l'envoyer avec le formulaire de candidature. Les pièces à soumettre doivent être clairement étiquetées et téléchargées via WeTransfer, Dropbox ou Google Drive, avec le ou les liens collés dans les champs du formulaire. Des éléments à fournir : dernière version audio (MP3) (maximum deux chansons), dernière vidéo (MP4) de la performance en direct (maximum deux clips), deux photos promotionnelles (haute résolution), plan de scène et fiche technique (si disponible). Les envoyer à l'adresse suivante : www.busaramusic.org



Sauti za Busara est un festival de musique africaine ouvert aux publics locaux, régionaux et internationaux. C'est une musique unique à l'identité culturelle liée à l'Afrique, au monde arabe et à l'océan Indien, une musique jouée 100% live. Il développe les compétences, les opportunités pour les acteurs de l'industrie de la musique et renforce le réseautage régional ainsi qu'international pour les artistes.

Le festival se tient chaque année à Zanzibar et célèbre la diversité culturelle. Il est organisé par Busara Promotions, une organisation non gouvernementale à but non lucratif. L'événement se déroule sur

trois scènes pendant quatre jours. Le Sauti za Busara présente une musique unique et diversifiée du continent africain et de la diaspora. Plusieurs pays participent à ce rendez-vous culturel, notamment le Mali, le Sénégal, le Nigeria, le Ghana, l'Afrique du Sud, la République démocratique du Congo, le Congo, la Guinée, Tanzanie et bien d'autres.

Les organisateurs couvriront les dépenses des artistes sélectionnés, plus un membre de l'équipe. Par ailleurs, les artistes de l'extérieur de la région sont généralement tenus de trouver leurs propres sponsors de voyage. Les candidats seront informés des résultats avant septembre 2022.

Rosalie Bindika